Recherches ultimes Recherches sublimes

2022

Table des matières

La propriété comme liberté ? 7
CC-BY 2024 9





Histoire Tiers lieu et maîtrise du foncier / histoire des squats » **à compléter TODO**

La propriété comme liberté ?

Ou comment une politique locale radicale nous a incité à investir pour notre indépendance…Pendant le mandat municipal 2014-2020, l'équipe d'élu·es locaux a mené une politique agressive envers les associations culturelles et progressistes, à laquelle nous nous opposions. Cela nous a fait prendre conscience que mettre en place une forme d'indépendance vis à vis des changements politiques nous permettrait de résister aux changements d'orientation politique de la collectivité. Cette indépendance foncière nous permet de conserver la maîtrise des budgets associatifs mais elle apporte aussi ses inconvénients.

Le souhait d'indépendance en terme de locaux fait partie intégrale du projet Flux depuis son origine. L'attention importante portée à cela s'explique entre autre avec des expériences négatives de certain·es fondateur·ices dans leurs engagements associatifs et militants : Difenn s'est vue refuser la mise à disposition d'espaces pour des ateliers d'autodéfense féministe. Les conditions de travail ainsi que la capacité d'agir d'associations militantes peuvent donc être fortement impactées par les aléas de la politique locale.
Aujourd'hui, à Flux, ce sont les instances de décision, et donc les adhérent·es, qui décident de qui est accueilli, à qui nous louons des salles, quels évènements culturels ou militants sont organisés ou soutenus. C'est une liberté d'autant plus précieuse que le monde se montre de plus en plus hostile aux valeurs que nous défendons…

Nous avons aussi pu observer dans les dernières années que la hausse des loyers a obligé des projets locaux sans foncier à quitter Quimper ou à arrêter leur activité. Accéder à la propriété en tant qu'association, cela signifie pour nous d'améliorer nos conditions de travail en ayant accès à des espaces dans le centre ville (trop chers en location) et à maîtriser les charges de ces espaces : la hausse des loyers n'est pas prévisible par contre nous connaissons exactement le montant du remboursement des prêtes à la banque.
Cette visibilité est très précieuse et permet une pérennité des actions et de la gestion financière globale de notre projet.

Cependant, la propriété foncière amène également avec elle des défis. Flux n'est pas hébergé à titre gratuit comme beaucoup de Tiers Lieux : nous avons créé une SCI et fait un prêt immobilier pour pouvoir acheter notre lieu (voir chapitre Modèle juridique). Flux doit donc rembourser un prêt tout les mois, créant une grande charge mentale et un modèle financier et économique à réaliser en fonction (voir les chapitres en fonction).

Cette charge mentale ne consiste pas seulement dans le fait de d'avoir une charge financière tous les mois, mais aussi dans le fait de devoir expliquer notre modèle économique.

Après trois ans d'ouverture du lieu, nous constatons que c'est surtout la location de salles qui fait débat dans certains milieux. Elle fait partie de notre modèle économique, aux charges bancaires s'ajoutent le chauffage, la connexion internet et d'autres frais. Le fait de les louer peut rendre difficile l'accès à nos salles pour certains collectifs ou associations qui n'ont pas de ressources financières, même si les prix sont très bas comparés au reste des propositions sur le territoire.
Cependant, ce n'est pas seulement une question de ressources, mais aussi une question d'approche ou de posture qui fait que la question de la non-gratuité fait débat dans une partie du milieu militant et culturel de gauche. Il nous semble qu'il y a des fois un manque de conscientisation que l'autonomie foncière à un prix et qu'il faut repartir ce prix sur beaucoup d'épaules pour que cette autonomie soit durable.

CC-BY 2024